



Déclaration de la CGT Educ'Action94 au CTSD du 20 juin 2017

Madame la Directrice d'Académie, Mesdames et Messieurs,

Ce CTSD se tient après une mobilisation importante de collègues, parents d'élèves et élus le 12 juin.

Ainsi, si les 33 propositions d'ouvertures ou de réouvertures que vos services nous ont fait parvenir vont permettre aux écoles concernées d'envisager la rentrée sous de meilleurs auspices, les 10 nouvelles fermetures, pour certaines en éducation prioritaire ainsi que le refus d'ouvertures demandées **ne sont pas acceptables**. Nous vous demandons donc de diminuer la réserve de plus de 50 postes que vous avez prévue afin de ne pas fermer de classes sur des secteurs sensibles et d'ouvrir les postes demandés par les écoles.

A l'issue de ce CTSD, combien d'écoles devront préparer la rentrée pour des **classes toujours aussi surchargées** ? Comment se fera le dédoublement promis des classes de CP en éducation prioritaire ?
Quels moyens seront dédiés à ces dédoublements ?

Lors de chaque CTSD, la CGT Educ'action94 pointe du doigt le manque de remplaçants dans le département. Cette pénurie aggrave les conditions de travail de nos collègues qui voient leurs classes surchargées à chaque nouvelle absence d'enseignant et prive nos élèves de plusieurs heures d'enseignement. Nous ne dérogerons donc pas aujourd'hui. Nous dénonçons encore et toujours un système qui produit une école à plusieurs vitesses, un exemple : 32 absences non remplacées la même journée à Ivry, aucune absence remplacée depuis plusieurs mois dans certaines écoles. Toujours pas de remplaçant pour me permettre d'exercer mon mandat syndical dans des conditions sereines.

Nous vous demandons qu'un effort significatif soit fait.

La question des Rased nous préoccupe également. Combien de postes ne seront pas pourvus à la rentrée prochaine ? Qu'en adviendra-t-il ?

La question des rythmes enfin, est reposée par le gouvernement. Le projet de décret instaure la possibilité pour les communes, de revenir à la semaine des 4 jours et de déroger au calendrier scolaire annuel. Sans remettre en cause les décrets Peillon-Hamon, il aggrave les inégalités territoriales.

L'école française accentue les inégalités sociales en les transformant inexorablement en inégalités scolaires. La mesurette des CP à 12, financée par redéploiement de moyens n'est qu'un écran de fumée destiné à cacher la situation catastrophique des écoles, dans notre département.

La CGT Educ'Action ne s'y résout pas et continue à revendiquer des moyens légitimes pour réduire les effectifs dans les classes et pour construire une école émancipatrice.